

## Patronat

# Laurence Parisot, grande favorite

« C'EST, après les Jeux olympiques, le dernier grand événement avant l'été », se plaisait-on à dire hier au Medef. Aujourd'hui, les 561 grands électeurs patronaux doivent sortir de leur chapeau électronique le (ou la) successeur d'Ernest-Antoine Seillière (surnommé EAS). A deux pas de la ligne d'arrivée, trois prétendants se disputent encore la tête du Medef.

Superfavorite, Laurence Parisot, 45 ans, présidente de l'Ifop et d'Optimum (une entreprise familiale de portes coulissantes), dauphine du candidat sortant et du conseil exécutif, qui a reçu hier le soutien officiel de l'ancien président du CNPF Jean Gandois. Dans sa foulée, deux outsiders se disputent la corde : l'homme du sérail, Yvon Jacob, 62 ans, « pou-lain » de la puissante Union des industries et métiers de la métallurgie, et le très fringant chef d'entreprise Hugues-Amaud Mayer, 46 ans, chouchou de bon nombre d'unions territoriales.

### LUTTE SERRÉE

Hier, beaucoup pensaient que les dés étaient jetés. Mais cette course à la succession ouverte depuis la mi-avril semble d'ores et déjà tourner une page de l'histoire du Medef. Jamais, de mémoire patronale, autant de candidats (six, dont le duo Guillaume Sarkozy-Francis Mer) ont tenté de briguer ce poste tant convoité. Sur les cinq, au total, qui se sont présentés dans les starting-blocks, deux ont abandonné à moitié course, par forfait : le duo Guillaume Sarkozy-Francis Mer, et le benjamin Charles Beigbeder, président de Croissance Plus. Autre fait marquant de cette élection 2005, la puissante UIMM — traditionnellement faiseuse de rois — ne devrait pas avoir cette fois le dernier mot, sauf surprise de dernière minute.

### « CRISE DE CROISSANCE »

Certains, dans les rangs de l'organisation patronale, y voient d'ailleurs le



PARIS, HIER. Laurence Parisot part favorite pour succéder à Ernest-Antoine Seillière. (AP.)

signe d'un changement en profondeur et parlent d'une « crise de croissance ». « EAS aura eu le mérite, en interne, d'ouvrir les portes de l'organisation à plus de démocratie. On voit naître un Medef qui n'existait pas avant, celui des 85 % de PME qui le composent. Il faut arrêter de voir l'organisation comme un outil des entreprises du CAC 40. Les gens de terrain ne veulent plus rester dans l'ombre ! » explique ce connaisseur du Medef qui pronostique un scrutin serré. Car, si Laurence Parisot incarne « un souffle nouveau », beaucoup se disent néanmoins un peu perplexes. « C'est Seillière qui l'a mise en selle. Elle est très politique et apparaît comme la candidate des grands groupes », confie cet autre membre de l'organisation. Dans l'entourage d'EAS, on n'écarterait d'ailleurs pas hier la possibilité d'un second scrutin : « C'est le terrain qui vote, et puis les sortants vont rabattre leurs voix... même si Parisot a toutes les chances de l'emporter. »

CATHERINE GASTÉ-PECLERS

## Chambre de commerce

# Une journée pour faciliter les transmissions d'entreprises

CRÉER sa propre entreprise n'est déjà pas facile. La revendre peut se révéler encore plus compliqué. C'est pour cela que les chambres de commerce et d'industrie d'Ile-de-France ont décidé d'organiser aujourd'hui à Paris une journée consacrée à la transmission d'entreprise. Au programme, des conférences et des entretiens individuels avec pour principal objectif de faire en sorte que 300 repreneurs et cédants se rencontrent.

« Il existe un problème d'inadéquation entre l'offre et la demande, explique Nicolas Jacquet, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). Les repreneurs veulent acheter des entreprises saines, fortes d'au moins dix employés, et qui agissent dans

des secteurs dynamiques. Or ce sont souvent de très petites entreprises, dans des domaines pas forcément high-tech, qui sont sur le marché. »

Le financement pose également problème car, dans la plupart des cas, les repreneurs apportent moins d'un tiers du montant de l'opération et l'entreprise doit dégager de très forts revenus pour rembourser les emprunts réalisés.

### 250 000 emplois dépendront de sociétés à transmettre

Dernier problème : l'absence d'anticipation, aussi bien du côté des cédants que des repreneurs. « 60 % des échecs des transmissions sont liés au manque de préparation du dos-

sier », analyse Fabrice Lange, directeur général d'Actoria, entreprise qui conseille les deux parties lors des cessions.

La reprise d'entreprise est pourtant cruciale car, selon la CCIP, 250 000 emplois dépendront de sociétés à transmettre, dans les cinq

prochaines années et rien qu'en Ile-de-France. La transmission est donc un enjeu économique essentiel auquel le gouvernement doit s'atteler s'il veut lutter efficacement contre le chômage. Hier à l'Assemblée, le ministre des PME, Renaud Dutreil, a d'ailleurs promis une réforme du régime d'imposition appliqué aux ces-

sions afin de favoriser les transmissions. ANNE-LAURE DESARNAUTS

*Journée de transmission, de 9 heures à 19 heures à la Bourse du commerce, 2, rue de Viarmes, Paris (7<sup>e</sup>). Entrée : 100 € (gratuite pour les membres du réseau Passer le relais). Tél. 01.55.65.35.35.*

## Les conseils à suivre

■ **Préparez votre cession** : il faut établir le plus tôt possible un diagnostic de votre entreprise et définir vos objectifs et vos motivations.

■ **Communiquez** avec votre personnel : dès que vous êtes parfaitement sûr de votre décision, parlez-en à votre expert-comptable ainsi qu'à vos salariés.

■ **Faites attention à ce que vous signez** : évitez de faire l'économie d'un bon avocat, d'un juriste d'affaires ou d'un cabinet de conseil, sans quoi vous risquez les déconvenues et les mauvaises surprises.

■ **Ne soyez pas obnubilé par le prix de vente** : il faut savoir que, généralement, plus le prix de vente est élevé, plus les garanties exigées par le repreneur sont contraignantes.

■ **Préparer la transition** : pour assurer la pérennité de votre entreprise, mieux vaut prendre en charge soi-même la phase de transition.



SAINT-OUEN-L'AUMÔNE (VAL D'OISE), HIER. Joël Faget, chef d'une entreprise de location-vente d'échelles. (LP/PHILIPPE LENGLIN.)

## « Je me donne un an pour trouver un repreneur »

JOËL FAGET, 65 ans, entrepreneur à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

« IL Y A QUATORZE ANS, nous avons créé notre entreprise avec ma femme. C'était très difficile au début car nous revenions de l'étranger et nous n'avions aucun contact en France. Nous nous sommes pourtant acharnés et aujourd'hui Echelle 95 marche bien : nous vendons ou louons échelles, escabeaux et échafaudages auprès de 600 clients — particuliers ou entreprises. L'année dernière, nous avons réalisé plus de 600 000 € de chiffre d'affaires. »

« Il y a quelques mois, ma femme et moi avons décidé de prendre notre retraite. Nos deux filles ne souhaitaient pas reprendre notre société alors nous cherchons à la revendre. Quand on cède sa propre entreprise, on est exigeant dans le choix du repreneur : dans l'idéal, j'aimerais un patron familial, un peu comme moi, mais en plus jeune et en plus performant ! Je souhaite qu'il continue à

développer mon entreprise, qu'il ne soit pas un investisseur qui chercherait simplement à réaliser une plus-value intéressante.

« De toute façon, je vais prendre mon temps car je ne suis pas prêt à brader mon entreprise. Nous nous donnons douze mois pour trouver un acquéreur. Aujourd'hui, je vais à la Bourse de commerce pour la journée de transmission. J'espère m'y faire des contacts et recueillir des conseils afin de mieux vendre mon entreprise. Je suis intéressé par toutes conférences qui expliquent comment mettre en valeur sa société ou comment présenter son bilan financier.

« Je suis assez optimiste pour l'instant car Echelle 95 est rentable et le travail intéressant. Le sort de mes deux salariés est la seule chose qui pourrait m'inquiéter, si je ne parviens pas à céder ma société. »

A.-L. D.